

## INTÉGRATION DES NOUVELLES PROFESSEURES ET NOUVEAUX PROFESSEURS - RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SUR LE NIVEAU DE SATISFACTION

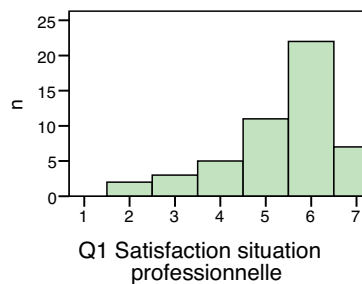
L'obtention d'un poste de professeur est certainement l'un des grands moments de la vie professionnelle, mais aussi personnelle. Il faut dire qu'avec un âge moyen de 38 ans au moment de leur embauche, les nouvelles professeures et nouveaux professeurs ont mis du temps et bien des efforts pour atteindre ce but. Si l'on imagine sans trop de difficulté la forte gratification qui accompagne un tel événement, qu'en est-il une fois la vie professorale devenue réalité? Les conditions d'accueil ont-elles permis une bonne intégration à leur milieu de travail? La situation professionnelle se montre-t-elle source de satisfaction?

Pour en savoir plus, le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a distribué, au printemps 2009, un questionnaire à l'ensemble des personnes engagées depuis moins de cinq ans. Pour chacune des sept questions qui visaient autant d'aspects différents de l'intégration (de l'information reçue aux ressources matérielles, en passant par l'équilibre de la tâche professorale), les participantes et participants avaient à estimer leur degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 7, où 7 représentait le degré de satisfaction le plus élevé. Ils avaient aussi la possibilité d'ajouter des commentaires. Au total, 50 personnes sur un total de 225 ont répondu au questionnaire. De façon générale, les réponses obtenues montrent une appréciation positive de leur situation professionnelle, ce dont on peut se réjouir. Les commentaires apportent cependant certaines nuances, utiles pour identifier des moyens d'améliorer l'entrée dans la carrière professorale et la qualité de vie des nouvelles et nouveaux collègues. Nous présentons ici la moyenne de l'indice de satisfaction pour chacune des questions,

accompagnée d'histogrammes qui représentent les distributions des réponses et de quelques indications concernant les commentaires des répondantes et répondants.

### QUESTION 1. D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION QUANT À VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE À L'UNIVERSITÉ LAVAL?

La question 1 fait partie des trois questions où le taux de satisfaction moyen est le plus élevé : il est de 5,4. Les commentaires positifs se montrent aussi nombreux, bien qu'ils conduisent souvent à souligner différentes difficultés concernant, entre autres, la lourdeur de la tâche, le salaire non compétitif, le support financier insuffisant ou le manque de soutien pour la recherche.



### QUESTION 2. SUR LE PLAN HUMAIN, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ACCUEIL QUI VOUS A ÉTÉ RÉSERVÉ LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION?

La question 2 entraîne des appréciations très différentes selon les sous-groupes ou les instances concernés. L'accueil par les collègues entraîne la satisfaction moyenne

Les réponses

obtenues montrent

une appréciation

positive

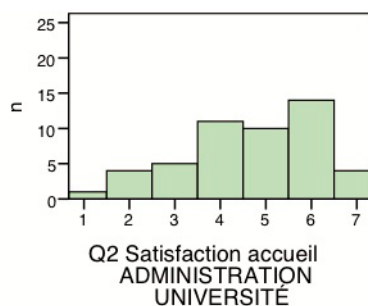
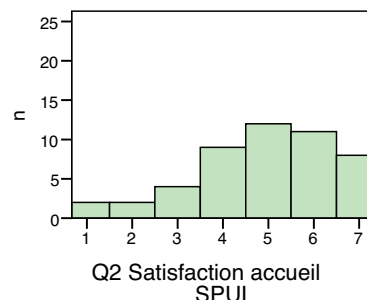
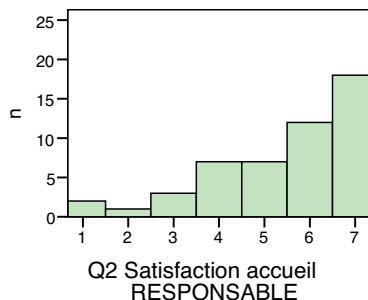
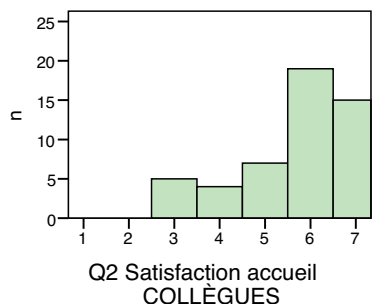
Les commentaires

apportent

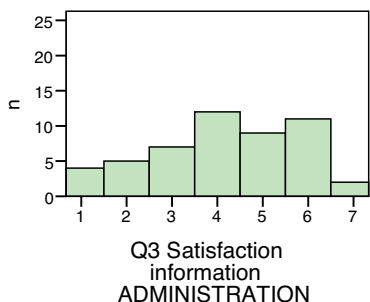
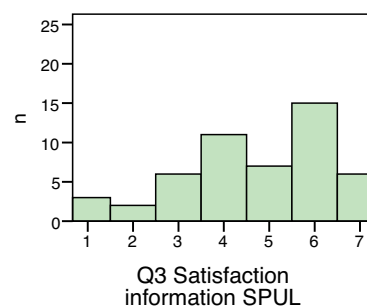
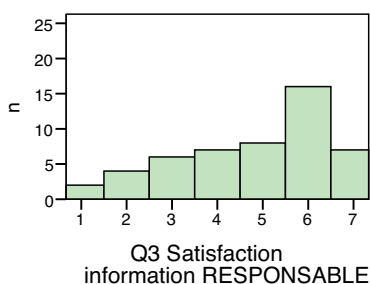
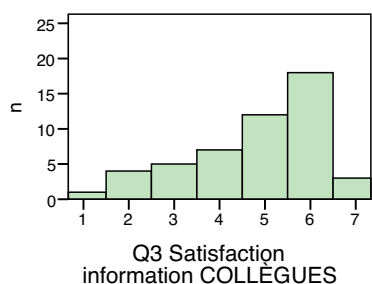
cependant

certaines nuances

la plus élevée (5,7), alors que celui par l'Administration de l'Université reçoit l'indice de satisfaction le plus bas (4,7). Les responsables d'unité et le SPUL obtiennent quant à eux, respectivement, les moyennes suivantes : 5,5 et 4,9. Malgré la satisfaction générale assez élevée, les commentaires montrent que la situation est particulièrement difficile pour les professeurs et professeurs immigrants (dont le tiers indique n'avoir pas reçu de soutien de l'Administration). Ils montrent également que les unités réservent des accueils très variables (il n'y a pas toujours d'activités d'accueil; on constate une certaine indifférence des collègues plus anciens).



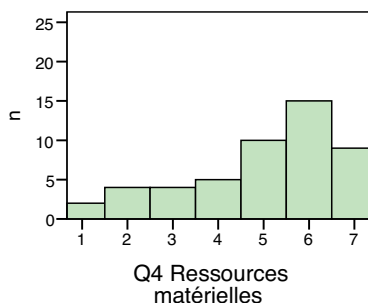
**QUESTION 3. SUR UN PLAN PRATIQUE, QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT À L'INFORMATION QUI VOUS A ÉTÉ FOURNIE LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION - CHARGE DE TRAVAIL, COURS, RECHERCHE, CRITÈRES DE PROMOTION, CONGÉS, ETC. - ?**



La satisfaction moyenne est, pour cette question, relativement basse. En ce qui concerne l'information reçue par les collègues, la ou le responsable d'unité et le SPUL, les moyennes sont similaires (4,8; 4,8; 4,7). En ce qui concerne l'administration universitaire, la moyenne est de 4,2. Les commentaires signalent qu'il y a à la fois trop d'information (trop de documents) et pas assez, notamment les informations qui touchent aux aspects pratiques de la tâche (à qui s'adresser pour obtenir des modèles de plans de cours, par exemple). Il est également signalé qu'il est difficile de savoir auprès de qui obtenir toutes sortes d'information (sur les critères de promotion, le renouvellement de contrat, la gestion des subventions, etc.).

**QUESTION 4. EN CE QUI CONCERNE LES RESSOURCES MATÉRIELLES - ESPACE DE TRAVAIL, MOBILIER, TÉLÉPHONE, ORDINATEUR, SECRÉTARIAT, SERVICES DIVERS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ, ETC. -, QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION PAR RAPPORT AUX MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION ?**

La question 4 présente un score moyen de satisfaction de 5,0. Les commentaires signalent souvent l'état désuet du mobilier et l'étonnement de ne pas se voir fournir un ordinateur et une imprimante. Certaines professeures et certains professeurs tardent à obtenir un bureau ou doivent le partager. Celles et ceux qui disposent d'un fonds de démarrage de recherche s'en montrent satisfaits et le signalent dans leurs commentaires.



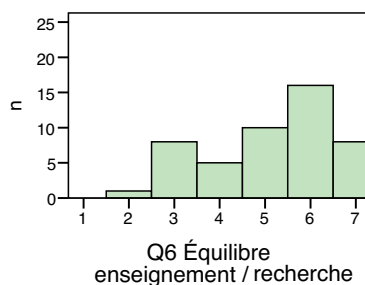
**QUESTION 5. DEPUIS VOTRE EMBAUCHE, AVEZ-VOUS VÉCU UN PROBLÈME PARTICULIER LIÉ À VOTRE EMPLOI ?**

Onze répondantes et répondants sur 50 ont répondu oui. De ce nombre, neuf ont écrit un commentaire précisant le problème vécu. Les situations signalées sont variées, mais quatre concernent la difficulté à obtenir un bureau.

Les autres problèmes mentionnés touchent aux aspects financiers liés à l'immigration, à la durée insuffisante du congé de paternité, à la précarité du poste de professeur sous octroi, à la difficulté de mener à bien une demande d'agrégation accélérée et aux problèmes de mise en place et de gestion financière d'une chaire.

**QUESTION 6. EN CONSIDÉRANT VOTRE TÂCHE ACTUELLE, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA PARTICIPATION INTERNE/ EXTERNE ?**

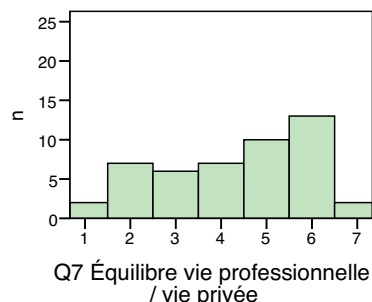
Pour cette question le score moyen est de 5,2. Le commentaire le plus fréquent concerne le fait que l'enseignement constitue la tâche principale et la plus exigeante. C'est le manque de temps pour la recherche qui est ensuite le plus souvent noté, auquel on peut associer le manque de reconnaissance de la recherche. La lourdeur de la tâche d'enseignement est perçue comme normale par certains qui y voient une situation liée au statut de nouveau professeur et qui espèrent une amélioration avec le temps.



**QUESTION 7. AUJOURD'HUI, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ÉQUILIBRE ENTRE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VOTRE VIE PRIVÉE ?**

La moyenne des réponses à cette question présente un score plutôt bas (4,3). Si la question 1 montre un taux de satisfaction somme toute assez élevé face à sa situation professionnelle (5,4), l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée apparaît donc beaucoup moins satisfaisant. Plusieurs signalent que le travail empiète largement sur la vie privée. D'autres craignent que les responsabilités familiales empêchent de mener à bien tous les aspects de la tâche professorale, notamment la recherche. Certains estiment difficile de prendre des vacances. La flexibilité de l'horaire constitue malgré tout un point positif.

L'équilibre entre  
vie professionnelle  
et vie privée est  
beaucoup moins  
satisfaisant



On le voit, si les résultats obtenus tracent un portrait somme toute encourageant du degré de satisfaction professionnelle des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, ils invitent aussi à être attentifs aux moyens d'assurer une intégration réussie. Il apparaît ainsi nécessaire à la fois de bien informer les professeures et professeurs en début de carrière et de sensibiliser la communauté qui a le privilège de les recevoir.

Le comité d'aide et d'accueil a déjà identifié quelques pistes de solution et entrepris des actions précises. La difficulté de trouver une information pertinente et variée, trop souvent éparse entre diverses sources, a conduit à préparer un guide d'intégration, qui est disponible sur le site Internet du SPUL. L'intérêt de ce guide est de réunir des renseignements non seulement administratifs en lien avec le contrat de travail et la vie universitaire (critères de promotion, congés parentaux, tâche professorale, etc.), mais touchant aussi aux divers aspects de l'installation dans une ville et souvent même un pays nouveau (garderie et système scolaire, déclaration de revenu, etc.). Le comité verra également à envoyer annuellement quelques

courriels d'information destinés spécifiquement aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs. Un guide destiné aux professeurs et professeurs sous octroi est actuellement en préparation afin de fournir un portrait et des conseils adaptés aux besoins de cette catégorie de professeur. Constatant que la rencontre d'accueil organisée par le SPUL et offerte chaque automne intervenait parfois plusieurs mois après l'embauche, le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a rencontré en février dernier les collègues entrés en fonction à la session d'hiver. Deux rencontres d'accueil organisées par le SPUL se tiendront désormais chaque année. Enfin, un programme de mentorat sera graduellement implanté. Les collègues d'expérience seront invités à s'impliquer activement dans l'accueil et l'intégration des nouvelles professeures et nouveaux professeurs.

Le SPUL, notamment par la voie du comité d'aide et d'accueil, entend bien mettre tous les efforts nécessaires pour faciliter l'arrivée des nouvelles professeures et nouveaux professeurs à l'Université Laval et assurer la qualité de leur vie professionnelle. Il invite d'ailleurs ses membres à lui transmettre toute suggestion utile et à prendre part à cette responsabilité collective.

Le Comité exécutif remercie les membres du Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs pour leur contribution dans la préparation de ce *SPULTIN*.

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Yves Lacouture, PRÉSIDENT  
 Marcel R. Boulay, TRÉSORIER  
 Claudette Fortin, VICE-PRÉSIDENTE  
 Christiane Kègle, SECRÉTAIRE  
 John G. Kingma, VICE-PRÉSIDENT  
 Sylvie Tétreault, VICE-PRÉSIDENTE

**ADJOINTES ADMINISTRATIVES**

Lucie Blouin  
 Josée Desgagné  
 Lucie Hudon

**Le SPUL**  
**Plus de 35 ans de collégialité,**  
**de solidarité et d'équité**

Pavillon Alphonse-Desjardins  
 2325, rue de l'Université, bureau 3339  
 Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2955  
 Télécopieur : 418 656-5377  
 Courriel : [spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)  
 Sur la toile : [www.spul.ulaval.ca](http://www.spul.ulaval.ca)

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.

Si les résultats tracent un portrait encourageant, ils invitent à être attentifs aux moyens d'assurer une intégration réussie